



PLAINE DE VACANCES COMMUNALE
LE REPAIRE DES P'TITS LOUPS

PROJET D'ANIMATION

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Mise à jour de février 2017

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE LE REPAIRE DES P'TITS LOUPS **PROJET D'ANIMATION**

Le Repaire des P'tits Loups a été créé il y a plus de 70 ans. Appelée initialement « cure de plein air », cette plaine de vacances est en évolution constante.

Si l'objectif premier est d'occuper les enfants lors des vacances d'été à moindre coup, et ce afin de permettre l'accessibilité à toutes les familles, ses objectifs actuels répondent à ceux du décret centres de vacances et sont mis en œuvre par des activités pensées et variées, avec l'enfant et sa sécurité, au sens large du terme, au centre de la réflexion des équipes de direction et d'animation.

OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

1. Procurer aux enfants des temps de vacances en dehors du rythme et des exigences scolaires.

→ Le Repaire des P'tits Loups se veut un lieu où les enfants peuvent passer leurs temps de vacances en sécurité et de manière ludique.

→ Les activités sont préparées de manière structurée afin de garantir la sécurité de chacun, tout en mettant l'accent sur l'importance des temps libres des enfants.

→ Les groupes d'enfants de moins de 6 ans ont plus de temps libres que ceux de plus de 6 ans. Les locaux dont ils disposent (locaux de maternelles avec coin jeux, coin doux, coin lecture etc.) sont adaptés à cela. L'enfant peut, de ce fait, s'écarter du groupe, de l'animation en cours, pour faire une activité qui correspond à ses besoins, à son rythme.

→ Le public 6-12 ans de cette plaine a besoin de beaucoup de cadre afin que tout se passe pour le mieux. Il en est d'ailleurs plus demandeur. Les enfants peuvent choisir l'orientation du groupe dans lequel ils évolueront (créativité ou sport). Les temps libres gardent cependant une place importante.

2. Offrir aux enfants des activités diversifiées, favorisant le plaisir de jouer et le merveilleux, le développement physique de l'enfant selon ses capacités, sa créativité, son accès et son initiation à la culture.

→ L'équipe de direction vérifie la préparation des activités et s'assure que celles-ci rencontrent les différents besoins des enfants : développement physique, sensoriel, social, de la personnalité et du sens pratique.

→ Le planning des activités doit comporter, chaque semaines, des jeux en plein air, des activités sportives, des activités récréatives et d'expression.

→ Des sorties sont organisées une fois par quinzaine, en fonction du budget et de la météo, pour chaque groupe d'enfants.

3. Assurer un encadrement par des animateurs motivés, acteurs dans le projet.

→ L'engagement d'étudiants venant de branches pédagogiques et/ou sociales est privilégié.

→ Les moniteurs n'ayant jamais fonctionné en plaine sont en binôme avec des moniteurs expérimentés ou qui ont un diplôme pédagogique.

→ Les animateurs se rencontrent lors de deux réunions formelles avant le début de la plaine. Celles-ci sont encadrées par l'équipe de direction de la plaine qui guide les animateurs dans la préparation de la plaine.

→ Un débriefing par jour a lieu pendant la plaine.

→ Une évaluation a lieu pour chaque moniteur à la fin de son contrat ou au cours de celui-ci si besoin est.

4. Créer un climat sécurisant et de confiance, pour que l'enfant se sente aussi bien dans son groupe et dans le lieu où il est accueilli que dans sa relation avec l'animateur.

→ Des jeux de connaissance et de présentation permettent aux enfants de se situer dans leur groupe et de rencontrer tant leurs animateurs que les autres enfants du groupe.

→ Les groupes sont organisés en fonction de l'âge dans un premier temps. Toutefois, les enfants sont changés de groupe si celui-ci ne leur convient pas.

→ Les moniteurs sont engagés pour 15 jours minimum, les engagements d'un mois sont privilégiés pour les groupes de tout petits, afin de garder une certaine stabilité.

→ L'équipe d'animation communale est intégrée à l'équipe du Repaire des P'tits Loups. Ces animateurs, fonctionnant toute l'année en garderie scolaire ainsi que dans les autres plaines, connaissent beaucoup des enfants fréquentant la plaine ainsi que leur famille.

→ Les locaux sont aménagés avant la plaine par les animateurs pour créer un lieu rassurant et accueillant, pendant la plaine par les animateurs et les enfants afin qu'ils s'approprient le lieu autant que possible.

5. Créer un lieu d'accueil pour des enfants issus de tous milieux et de toutes origines (scolaires, culturelles, sociales...) favorisant l'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.

→ La faible participation financière demandée et l'attention donnée aux familles par l'équipe de direction et le pôle administratif de la plaine favorise l'accès à tous.

→ Un accueil pour les enfants porteurs de handicap est mis en place en fonction de la demande. Les responsables de plaine conviennent des modalités d'accueil au préalable avec la personne de référence de l'enfant.

→ Une attention particulière est donnée aux familles précarisées. Des places sont gardées pour les enfants de ces familles, leur accueil et intégration sont importants pour l'équipe. Des collaborations ont lieu avec des organismes tels que le SAJ ou les centres d'aide aux familles.

→ La participation financière demandée aux parents n'est pas un obstacle à l'inscription de l'enfant. Des solutions sont trouvées en fonction de chaque cas.

6. Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

→ Le jeu est le moyen d'apprentissage de la citoyenneté et de la participation, par son côté négociable, adaptable par et avec les enfants, la possibilité qu'il offre à chacun de s'exprimer, expérimenter et découvrir.

→ La vie en groupe est également un moyen en soi, chacun y ayant sa place, ses droits et ses devoirs. Les interactions entre les groupes sont mises en avant au moins une fois par semaine (journées intergroupes), afin de mélanger les âges, ce qui permet des échanges riches, ponctués de responsabilisation et d'apprentissages divers.

→ Concertations réalisées avec les enfants quotidiennement afin que chacun puisse s'exprimer sur ce qui a bien été et moins bien été, sur ce qu'il aimerait, ce qu'il ne veut plus etc...

7. Favoriser un accueil et une communication de qualité avec les parents, visant à renvoyer une image positive des enfants.

→ L'équipe encadrante accueille les parents en fin de journée afin de répondre aux questions et échanger avec eux sur la journée de leur enfant : les moniteurs sont présents avec leurs groupes, l'équipe de direction est présente sur la cours.

Relation avec les parents :

Les parents occupent une place importante, ils attendent une structure d'accueil de qualité. C'est pourquoi il est primordial de prendre le temps de discuter avec eux de problèmes éventuels, de principes d'éducation, être capable de justifier ses propres comportements de manière claire et concrète, et d'asseoir judicieusement son autorité.

Il est parfois difficile de comprendre certaines situations, mais il importe de rester ouvert et accessible à des idées ou cultures différentes.

Le parent doit pouvoir quitter son enfant en toute confiance.

→ Les projets pédagogique et d'animation des plaines communales sont disponibles sur le site www.huy.be. Leur version papier est disponible sur simple demande aux animateurs, aux membres de l'équipe de direction ou au département Enseignement-Petite Enfance.

→ Les plannings de la semaine sont affichés dans le hall d'accueil des différentes sections (plus de 6 ans et moins de 6 ans), présentant pour chaque groupe les activités de chaque jour, les choses à prévoir (maillot, vêtements de pluie...), les photos des animateurs.

→ Chaque animateur possède un badge reprenant son nom, prénom et le groupe dont il a la charge. Au verso de ce badge figurent les numéros de téléphone d'urgence (pompiers, centre anti poisons, ambulance,...) ainsi que ceux de l'équipe de direction.

8. Renforcer l'autonomie et la confiance en soi.

→ Une place importante est accordée à l'entraide entre les enfants, à la collaboration de chacun : les plus grands sont impliqués dans les tâches quotidiennes telles que la préparation et la distribution des goûters, l'aide aux petits durant une activité en particulier, le rangement... Les plus petits sont encouragés à accomplir seuls les choses qui sont à leur portée.

→ L'ensemble des moniteurs est encouragé à adopter une attitude positive envers les enfants, à valoriser de façon constante les compétences de l'enfant, des règles positives tendant à remplacer les interdits.

→ Les activités proposées sont diversifiées, permettant à l'enfant de mettre en valeur ses aptitudes et ses talents, d'en prendre conscience et de se sentir reconnu par les autres.

→ Le bilan réalisé fin de journée a pour but d'encourager l'enfant à donner son avis, à faire des suggestions, à prendre des responsabilités et des initiatives dans l'organisation du groupe et de la journée.

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE LE REPAIRE DES P'TITS LOUPS **RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR**

Dénomination et adresse :

Plaine « Le Repaire des P'tits Loups »
École des Bons-Enfants, avenue de la Croix rouge, 10 à 4500 HUY
École d'Outre-Meuse, rue Entre-Deux-Portes, 142 à 4500 HUY
0470/34 19 08

Pouvoir organisateur :

Monsieur Christophe COLLIGNON, Brougmestre,
Monsieur Michel BORLÉE, Directeur général,
Grand-Place, 1 - 4500 HUY
085/21 78 21

Personne de contact :

Mélanie LEMIN
Département Enseignement - Petite Enfance
rue Griange 5/3 - 4500 Huy
085/21 78 21 ext. 480

Equipe de direction et d'animation :

PIERI Laetitia, chef de plaine ;
GERARD Annick, chef de plaine ;
LEMIN Mélanie, agent administratif ;
Une vingtaine d'animateurs/trices.

Période de fonctionnement :

Mois de juillet et dernière semaines du mois d'août, samedis, dimanches et jours fériés exceptés.

Accessibilité:

Il n'y a pas de transport organisé pour le ramassage, les enfants doivent donc se rendre à la plaine par leur propre moyen (proximité du centre ville).
La ligne de bus n°98 dessert le hall omnisports, situé en face de l'école des Bons-enfants.
La ligne de bus n°103, entre autres, passent rue Entre-Deux-Portes.

Prix et modalités d'inscription :

La participation financière demandée est de 3€ par jour par enfant. Un minimum de 3 présences par semaine est demandé pour plus de continuité dans l'animation.
Le paiement se fait par virement bancaire anticipatif. Les modalités en sont décrite dans le courriers de confirmation d'inscription.
La participation financière ne doit pas être un frein à l'inscription des enfants, les parents sont invités à contacter nos services pour trouver des solutions (Mme Mélanie LEMIN, département Enseignement-Petite Enfance).

Les inscriptions se font via un formulaire en ligne, ouvert à partir de fin mars sur le site www.huy.be, ou via un folder papier disponible au département Enseignement-petite Enfance, rue Griange, 5/3, envoyé par courrier sur demande.

Public cible :

La plaine peut accueillir jusqu'à 280 enfants âgés de 2,5 à 12 ans, avec extension pour les enfants de plus de 12 ans fréquentant l'école primaire.
La capacité d'accueil est adaptée chaque année sur base des chiffres de fréquentation de l'année précédente afin de correspondre au mieux à la demande.
Elle est accessible aux enfants de tout milieu et de toute origine, ainsi qu'aux enfants ne provenant pas de Huy.

Infrastructure :

La plaine se déroule au mois de juillet dans les locaux de l'école des Bons-enfants. Les locaux à disposition sont : certaines classes de maternelles et de primaires, les cours de récréation, la salle de gym, le réfectoire, le module extrascolaire, la salle des profs et les vestiaires.
Au mois d'août, la plaine se déroule dans les locaux de l'école d'Outre-Meuse. Les locaux à disposition sont : certaines classes de maternelles et de primaires, les cours de récréation, la salle de gym, les vestiaires, les locaux de garderies et les locaux de sieste.

Activités :

Les enfants de plus de 6 ans peuvent choisir entre « sport » ou « créativité ».

Les groupes « créativité » tendent vers des activités manuelles, telles que le bricolage, la découverte des différentes techniques de dessin et de peinture, le modelage,... Ils réalisent parfois une exposition chaque fin de quinzaine à laquelle les autres groupes sont conviés, ce qui donne un sens aux travaux réalisés.

Les groupes « sport » tendent vers des activités sportives diverses : sports de ballons, natation, initiation au judo, football, danse, vélo, athlétisme... Ils organisent aussi parfois une démonstration sportive en fin de quinzaine, à laquelle les autres groupes sont conviés.

N.B :L'intitulé du groupe des enfants de plus de 6 ans ne détermine qu'une orientation, tous les groupes pratiquent des activités manuelles et sportives, en plus ou moins grande quantité. D'ailleurs, l'équipe de direction préconise les alliances inter-groupes à l'initiative du chef de plaine et éventuellement des animateurs.

Une sortie ou une animation est prévue pour chaque groupe, en général selon l'intitulé du groupe (exemples : poterie, expression corporelle,... pour les créativités, danse, bowling, escalade,... pour les sports; visite de la caserne des pompiers, sortie à la plaine de jeux,... pour les P'tits Loups).

Chaque groupe peut toutefois organiser des sorties moins importantes, comme des balades dans les bois, un grand jeu dans le parc, une activité à la piscine...

Ces sorties sont organisées avec la participation des différentes infrastructures de la région.

Organisation quotidienne :

Les activités se déroulent entre 9h et 16h. Une garderie est en place à partir de 7h30 (7h00 sur demande) et jusque 17h30.

A 9h00, les enfants se rassemblent pour être ensuite pris en charge par les animateurs responsables du groupe auquel ils appartiennent.

La collation (prévue par les parents) est prise vers 10h, en général en groupe. Les enfants ont un peu de temps libre avant de reprendre les activités.

Le repas de midi (prévu par les parents) est organisé vers 12h30, vers 12h chez les petits. Il est suivi d'un temps libre et de la sieste pour les petits.

Le goûter (offert) est donné vers 15h30, avant un petit bilan de la journée en groupe et l'arrivée des parents.

Organisation des groupes :

- Les enfants en dessous de 6 ans sont répartis en groupes selon leur âge et le nombre d'enfants de moins de 6 ans présents. Chaque enfant est pris en compte individuellement, de sorte que les différences de maturité ou de développement ne soient pas un obstacle à son épanouissement. On distingue le groupe des « Bébé Loups » (enfants de 2,5 ans peu ou pas scolarisés), les groupes des « P'tits loups » (équivalence des classes de 1^{ière} et 2^{ième} maternelles) et les groupes des « Grands Loups » (transition 3^{ième} maternelle 1^{ière} primaire).

- Les enfants au-dessus de 6 ans ont le choix entre un groupe orienté sport ou un groupe orienté créativité et sont répartis selon leur âge.

Le nombre de groupe sport et créativité varie en fonction des inscriptions reçues.

Les groupes sont réorganisés chaque année en fonction des problèmes rencontrés l'année précédente.

Le choix de l'orientation se fait pour la semaine.

Modalité de contact :

Toutes questions, réclamations, suggestions, demandes peuvent être adressées à l'équipe de direction ou à l'agent administratif responsable, Madame Mélanie LEMIN, au département Enseignement-Petite Enfance de la Ville de Huy : 085/21 78 21 (extension 480) -

melanie.lemin@huy.be